

Atelier EGJ de consultation collective

Date de l'atelier : 16/11/2021

Nombre de participants à l'atelier :

Sur les neuf familles interrogées, quatre sont domiciliées dans le sud Seine-et-Marne et cinq dans le nord Seine-et-Marne.

Il s'agissait exclusivement de femmes (compagnes, mères, sœurs et une nièce).

Restitution des échanges :

Méthode utilisée

Nous avons contacté par téléphone neuf familles de personnes placées sous DDSE. La durée moyenne des entretiens était de 15 minutes par famille.

Nous les avons questionnées sur leurs attentes, leurs constats et leurs préconisations vis-à-vis de la justice et plus spécifiquement du SPIP.

Thématique :	
ENQUETES FAMILLES	
Problématique / enjeu identifié :	Idées /propositions d'amélioration pour répondre à la problématique / enjeu :
Quel est votre constat de la probation	<p>Dans l'ensemble, les familles se disent satisfaites de la probation. Elles soulignent un bon accompagnement du SPIP dans la prise en charge des personnes (cadre, écoute, disponibilité, bienveillance...) et trouvent conseil lorsqu'elles sollicitent le service.</p> <p>Néanmoins, elles émettent certaines réserves vis-à-vis de la probation :</p> <ul style="list-style-type: none">-Les peines ne sont pas suffisamment aménagées afin de préserver la sphère familiale/la parentalité-Un manque de flexibilité et un cadre trop rigide de certains aménagements de peine, pouvant avoir un impact sur la famille-Une prise en compte insuffisante du contexte familial dans l'évaluation et la prise en charge du SPIP-Un manque d'information et de communication des familles hébergeant des PPSMJ concernant les situations pénales et les modalités d'exécution de la peine.
Quelles sont vos préconisations	
- Améliorer la collaboration entre le SPIP et les familles :	• Améliorer l'information des familles par la création d'un livret d'information à l'instar de ce qui se fait en milieu fermé

	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un pôle évaluation afin de cibler les dossiers nécessitant une collaboration avec les familles • L'implication de familles cibles dans l'évaluation et la prise en charge. Le pôle sera doté de plusieurs dispositifs afin d'affiner son diagnostic et proposer des aménagements de peine et un PACEP adaptés. • Se doter d'une fiche de recueil d'informations afin d'avoir une visibilité complète sur le contexte familial. Ce document sera rempli par la cellule familiale et permettra d'apprécier la situation complète du foyer (situations professionnelles, horaires, loisirs, prise en charge des enfants, impératifs familiaux, difficultés...). • Développer les visites à domicile non pour contrôler mais pour faire du lien • Associer le cas échéant les familles à des points d'étape du suivi à chaque fois que cela est pertinent
<p>- Créer des actions à destination des familles afin de renforcer les liens familiaux/parentaux et l'alliance avec le SPIP :</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Des évènements à destination des enfants pour les fêtes de fin d'année (arbre de Noël), la fête des pères/mères à l'instar de ce qui se fait en milieu fermé... • La mise en place d'une médiation familiale lorsque le pôle évaluation l'estimera nécessaire
<p>- Création d'un pôle recherche qui permettra</p>	<ul style="list-style-type: none"> • D'évaluer l'impact de l'implication de la famille dans la prise en charge et la désistance. • De développer les relations partenariales avec les associations et les professionnels œuvrant dans le champ de la famille